

IM

Dossier : place de la Libération : coup d'envoi de sa métamorphose !

Page 9



Nouveau : un parking souterrain à deux pas du centre-ville

Page 5

Château Rouge : une rentrée pleine de surprises

Page 15

Demain



Thierry BAILLE®

© Vincent Bordet



*Une Ville
Annemasse ensemble
à Vivre*

Bientôt une avenue Lucie Aubrac ?

Le conseil municipal du 25 septembre 2008 va statuer sur la dénomination de la première portion du futur boulevard urbain qui devrait s'appeler avenue Lucie Aubrac pour rendre hommage à **cette grande figure de la Résistance**. Agrégée d'histoire et militante aux jeunesses communistes, Lucie Aubrac, de son vrai nom Lucie Samuel, (1912-2007) a rejoint, avec son mari Raymond, les rangs de la Résistance dès 1940. Elle militera toute sa vie pour la paix et pour la liberté.

Distinguée à plusieurs reprises (Légion d'Honneur, Ordre National du Mérite, Croix de guerre 1939-1945, Palmes Académiques, Médaille de la Résistance) elle est l'auteur de deux livres autobiographiques : *Ils partiront dans l'ivresse* (1984), *Cette exigeante liberté* (1997) et d'un ouvrage éducatif : *La résistance expliquée à mes petits enfants* (2000).

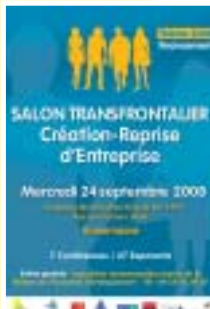


Salon Transfrontalier de la Création-Reprise d'Entreprise

Ce **1^{er} Salon** a lieu **mercredi 24 septembre**.

Son objectif ? Permettre à un porteur de projet de trouver toutes les informations nécessaires pour l'aider à finaliser son projet de création ou de reprise d'une entreprise et notamment des informations relatives au financement en rencontrant les professionnels concernés sur 47 stands tenus par des organismes d'accompagnement et de financement. 7 conférences sont aussi proposées sur le thème du financement. **Entrée gratuite.**

Complexe Martin Luther King, de 10h à 19h.
MED 04 50 87 09 87



Repas des anciens le 15 octobre

Le repas donné par la ville en l'honneur des anciens âgés de plus de 80 ans a lieu **mercredi 15 octobre 2008** dès 11h45. Complexe Martin Luther King, rue du Docteur Baud.

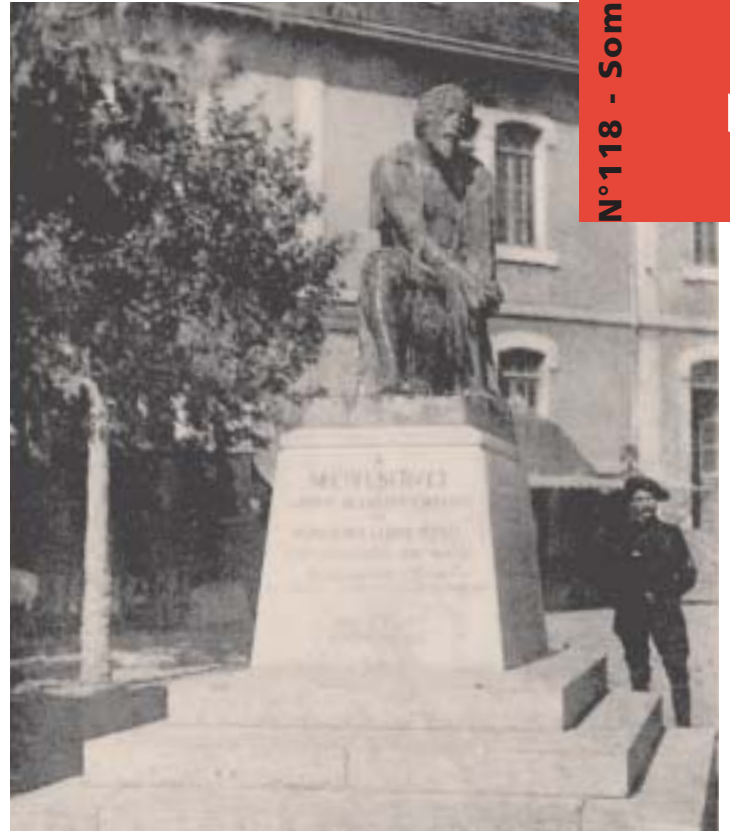
Si vous n'avez pas reçu votre invitation personnelle d'ici le 18 septembre, contactez le **Service Maintien à domicile de la Ville** - Espace Colette Belleville - Tél. **04 50 37 32 22**

Cèdre foudroyé au cimetière

Un cèdre de l'Himalaya du cimetière a été victime de la foudre jeudi 7 août et a dû être abattu pour préserver la sécurité des passants.

Ce cèdre séculaire, situé à l'entrée (à droite) du cimetière n°2, rue de la Paix, a été fendu sur 6 m et la Ville a donc été obligée de faire procéder à son abattage pour des raisons de sécurité.

Il était en effet devenu trop fragile suite à ce coup de foudre et risquait de tomber sur les tombes, le colombarium et les passants.



Le premier emplacement de la statue de Michel Servet, devant la mairie-école.

La statue de Michel Servet

Cet homme assis, en haillons, en train de se tordre les mains de douleur, installé sur la Place de l'Hôtel de Ville est un monument connu des Annemassiens.

L'œuvre du sculpteur Clotilde Roch (1861-1923) fut inaugurée **il y a cent ans, le 25 octobre 1908**, en souvenir de l'humaniste Michel Servet (1511-1553), qui, à l'époque des guerres de Religion s'efforçait de trouver les voies de la conciliation et de la tolérance et fut brûlé vif à Genève.

Refusée par la Ville de Genève pour son caractère trop expiatoire, la statue fut remise par les associations de Libres Penseurs à la municipalité d'Annemasse.

A cette époque, la présence de cette sculpture n'était pas fortuite et s'inscrivait dans les luttes idéologiques de la Troisième République.

Ce « désormais patriarche » tient sa place dans le patrimoine monumental de la Ville.

Pour rendre hommage à cette grande figure qui illustre la défense de la liberté d'expression et de la tolérance, la Ville organise **une exposition du 24 octobre au 21 novembre** dans le hall de l'hôtel de ville.



En attendant le nouvel aménagement de la Place de la Libération, le marché d'Annemasse est déplacé provisoirement. La Ville vous offre ce Plan à consulter pour localiser facilement vos commerçants.

Service Foires et Marchés
04 50 95 07 41

Six premiers mois qui comptent...

Il y a six mois, les Annemassiens nous ont fait confiance pour poursuivre la gestion rigoureuse de la Ville et affirmer un nouveau dynamisme. Avec mon équipe, je vous annonçais qu'élu, nous serions immédiatement efficaces, en capacité de terminer les réalisations en cours et de lancer les grands dossiers de ce mandat. Engagements tenus. Le premier parking souterrain ouvrira bien début octobre et le Parc Montessuit rénové et agrandi sera à nouveau ouvert à tous ; les aménagements de l'espace Moret Saint-André sont en voie d'achèvement ; le nouveau groupe scolaire Saint-Exupéry sera livré début janvier 2009 ; les sportifs auront bientôt à disposition un nouveau gymnase (le Beulet), proche de la Maison des Sports toute neuve et le dossier piscine est opérationnel, le concours d'architectes est ouvert.

Dans le même temps, les investisseurs pour le quartier Chablais-Gare se sont engagés définitivement (et les premiers travaux pourront débuter fin 2009) ; les terrains pour construire le nouvel hôpital privé du Brouaz ont été acquis par la Générale de Santé (et cet hôpital verra le jour en même temps que le nouvel hôpital public à Findrol en 2011) ; le protocole officiel assurant les financements de la Rénovation Urbaine de Livron et du Perrier (ANRU) a été validé (et la signature officielle engageant tous les partenaires financiers devrait être effective avant la fin de cette année). Enfin, le grand projet des trois places est lancé avec le début des travaux de la première phase

dès septembre (parking souterrain et nouvelle place Libération). Imposant bilan de six mois de travail intense auquel il faut ajouter la priorité donnée aux transports en commun dans le cadre d'Annemasse Agglo (validation du projet de tramway et aménagement pour les bus route de Genève).

Annemasse est une Ville qui bouge. Avec les grands projets, l'animation a été au centre de nos préoccupations. Le lancement du FISAC permet de dynamiser les commerces. Et parce que pendant l'été tous les Annemassiens n'ont pas la possibilité de partir en vacances, nous avons permis à plus de 1000 jeunes d'être accueillis dans diverses structures municipales ou associatives.

Enfin, les Musical'été ont été appréciées par un nombreux public qui a découvert les vendredis soirs de beau temps le Parc de la Fantasia, et qui s'est donné rendez-vous tous les samedis pour écouter du jazz en centre-ville.

Il reste encore beaucoup à faire. Les seules limites à l'important programme que vous avez soutenu seront sans doute financières au moment où l'économie nationale patine. Il faudra définir des priorités même si tout devra à terme être réalisé. Mais avec toute mon équipe diverse et motivée, **avec vous tous** et votre engagement citoyen, je veux faire avancer Annemasse.

Ces six premiers mois de mandat montrent que nous ne vous décevrons pas.

Christian DUPESSEY,
maire d'Annemasse

Actualité

- Page 4** Le projet de renouvellement urbain au Perrier se concrétise
- Page 5** **Nouveau :** Montessuit, le premier parking souterrain
La rue Molière devient piétonne
- Page 6** La Ville plus sévère pour verbaliser les crottes de chien sur les trottoirs
- Page 7** **Développement durable :** la Ville a terminé son Bilan Carbone®
Franc succès de la Maison des Sports

Agglomération

- Page 8** Comment lire ses avis de taxes locales.
Pour mieux comprendre sa taxe d'habitation et ses taxes foncières

Dossier

- Page 9** Coup d'envoi de la métamorphose de la place de la Libération !

La Ville quotidienne

- Page 13** **Fleurissement :** le jury est passé
Virades de l'espoir : donnez du souffle à ceux qui n'en ont plus

Culture

- Page 14** **Bibliothèque :** du nouveau pour les ados
- Page 15** **Château Rouge :** une rentrée pleine de surprises

La Ville et ses Habitants

- Page 16** Deux résistants nous ont quitté

La Ville et sa Jeunesse

- Page 17** 4^e Forum des Sports
samedi 13 septembre 2008

Travaux

Réfection de l'impasse du Chablais prolongée

L'impasse du Chablais prolongée nécessite des travaux de réfection : reprise préalable des réseaux d'assainissement et enfouissement des réseaux aériens (EDF, France Télécom et éclairage public) seront prochainement réalisés. A l'issue des travaux, la rue restera en double sens et en impasse. Il n'y aura pas de stationnement en surface, ce dernier étant prévu dans les permis de construire des promotions récemment réalisées.

Une placette paysagère sera aménagée faisant la liaison entre le bout de l'impasse et la rue Louis Armand. **Un mini-giratoire** franchissable sera réalisé au carrefour des rues du Chablais, rue des frères Tassile et avenue de la République côté Ville-la-Grand. **Des plantations d'arbres** seront effectuées le long de l'impasse et sur le pourtour du mini-giratoire. Le coût global des travaux est estimé à 950 000 € dont 350 000 € d'assainissement. La rue du Chablais étant mitoyenne, Ville-la-Grand participera à hauteur de 130 000 €. Les travaux devraient démarrer en novembre pour une durée de 9 mois. Une réunion publique d'information a eu lieu le 4 septembre dernier pour informer les riverains.

PLU

Enquête publique sur le Plan Local d'Urbanisme

Commencée le 29 août, l'enquête publique de la première modification du PLU se déroule **jusqu'au lundi 29 septembre 2008 inclus**.

Cette modification a pour objet de corriger quelques erreurs mineures qui se sont glissées dans le document approuvé le 24 janvier 2008. Ainsi, Yves Dombre, commissaire-enquêteur, désigné par le Tribunal Administratif de Grenoble, assure une permanence en mairie d'Annemasse les **samedi 13 septembre** de 9h à 12h, **mardi 23 septembre** de 15h à 18h et **lundi 29 septembre** de 14h à 17h.

Durant cette période, vous pourrez adresser vos observations, soit en les inscrivant sur un registre d'enquête qui sera mis à disposition du public aux jours et heures d'ouverture de la **permanence en mairie**, soit en adressant un **courrier** à Monsieur le Commissaire-enquêteur – Service Urbanisme Foncier Patrimoine – BP 530 – 74107 Annemasse Cedex. Pour en savoir plus, voir le site internet de la ville : www.mairie-annemasse.fr



Le projet de renouvellement urbain du Perrier se concrétise

Un an après la transmission du projet de renouvellement urbain de la ZUS du Perrier à l'ANRU (Agence Nationale de Renouvellement Urbain), un premier bilan d'étape montre les avancées importantes réalisées. Certaines opérations vont rapidement voir le jour.

Présenté aux habitants du quartier, le projet de renouvellement urbain de la zone urbaine sensible (ZUS) du Perrier a recueilli un avis très favorable. Alliant politique du logement et actions d'aménagement urbain, l'objectif est de favoriser la mixité sociale. Le projet prévoit **la démolition de deux immeubles et la construction de logements neufs**.

Cette dernière action est une priorité des élus afin de reloger les familles concernées par les démolitions. Quatre sites sont prévus : le Pralère (à l'extrémité de l'avenue de Verdun), le « Pré des moutons » (derrière l'immeuble « Les Champs Longs »), le terrain à l'angle de l'avenue de Verdun et le long du barreau de la future voie urbaine et les terrains « Parent » à Romagny (derrière les jardins familiaux).

Ce programme ambitieux prévoit également des **aménagement importants** : réhabilitation des Places du Jumelage et Jean Jaurès, cheminements et jeux sur le quartier du Joroux et réhabilitation d'équipements publics.

Transmis en Juillet 2007 à l'agence nationale de renouvellement urbain (ANRU), le dossier a été examiné fin janvier 2008 et nécessite des précisions complémentaires qui ont été envoyées début juillet à Paris.

Resteront ensuite **deux étapes** : le comité d'engagement qui pourrait avoir lieu à l'automne prochain et la signature de la convention financière entre la Ville, ses partenaires et l'ANRU qui pourrait intervenir fin 2008 ou début 2009.

En attendant, la Ville signera prochainement le « Protocole de Préfiguration » approuvé par le conseil municipal du 3 juillet dernier et permettant le **démarrage anticipé de certaines opérations**.

La construction des 35 logements sur le terrain du Pralère pourra commencer rapidement, l'OPAC 74 ayant déjà obtenu le permis de construire.

Par ailleurs, les bailleurs entameront les travaux de réhabilitation des caves et sous-sols de 508 logements des secteurs Gauguin, Cézanne et Brassens.

Coût du projet

Démolition de logements sociaux	4 254 707 €
Production de logements sociaux	20 986 416 €
Réhabilitation	4 493 716 €
Résidentialisation	707 144 €
Amélioration qualité de service	463 935 €
Aménagements et restructurations lourdes	12 372 144 €
Équipements et locaux associatifs	2 081 992 €
Intervention sur l'habitat privé	203 320 €
Ingénierie de projet	1 211 997 €
Boulevard urbain, traitement plateau piétonnier	386 748 €
TOTAL	47 162 120 €

Plan de financement

ANRU	10 999 999 €	23%
Bailleurs sociaux	18 242 781 €	39%
Ville d'Annemasse	8 896 198 €	19%
Conseil Régional	6 003 934 €	13%
Annemasse Agglo	1 628 057 €	3,5%
Conseil Général	1 079 771 €	2%
Autres (foncier, bailleurs...)	257 600 €	0,5%
Caisse des Dépôts & Consignations	53 780 €	0,1%
TOTAL	47 162 120 €	



Nouveau : le 1^{er} parking souterrain ouvre !

**Comme promis, en octobre 2008,
le 1^{er} parking souterrain d'Annemasse (239 places) sera
ouvert à deux pas de l'hypercentre.**

Pour fêter la création du premier parking souterrain d'Annemasse, **un jeu concours organisé par SAGS, les commerçants et la Ville** vous offrira de nombreux lots pendant le mois d'octobre. Une urne pour recevoir les bulletins sera disposée dans le parking pour vous inviter à venir le découvrir à quelques minutes de l'hypercentre. A signaler : ce parking dispose de **5 places** pour les personnes en situation de handicap. Dès l'achèvement des travaux de finition du dallage du parking, les travaux d'exten-

sion du parc pourront ainsi se poursuivre sur ce nouvel espace. L'achèvement définitif des travaux de restructuration du parc est prévu pour le début de l'année 2009. **Au fur et à mesure de leur achèvement, des parties du parc seront toutefois de nouveau accessibles au public.** Ainsi, la nouvelle aire de jeux des enfants qui a été ouverte mi-juillet a rencontré un franc succès auprès des familles. Quant aux tout-petits, la nouvelle aire de jeux devrait être mise à la disposition du public courant septembre.

La rue Molière devient piétonne

**Afin de resserrer le lien entre le parc Montessuit,
son parking souterrain et le centre-ville, la Ville transforme
la rue Molière en rue piétonne.**

Les travaux sont en cours de réalisation. L'actuelle voie à sens unique laissera la place à une rue piétonne agrémentée d'arbres et de plantations. Cerisiers et poiriers d'ornement, ormes, amélanchiers, arbres de Judée et chênes à feuilles de myrsine seront plantés. L'accessibilité des riverains est maintenue. Ils pourront accéder à la rue grâce à un badge comme celui dont disposent les riverains des rues avoisinantes (passage Jean Moulin, rue de la République, ...). Le premier tronçon de la rue (entre les rues de la Gare et Ligué) **sera livré début octobre.**

Le deuxième tronçon sera quant à lui finalisé pour le début de l'année 2009.



Chantiers

Îlot Moret : le rond-point St-André en travaux

Les travaux des rues Marc Couriard, d'Étrembières et des Amoureux jusqu'au plateau surélevé sont terminés. Ceux du rond-point St-André ont commencé cet été. La rue d'Étrembières fonctionne en sens unique tant que le giratoire n'est pas terminé. Après achèvement des travaux, elle sera en double sens. Les travaux du passage inférieur sous la route d'Étrembières sont en cours. Ce dernier servira à assurer une traversée piétonne sécurisée entre l'école de la Chamarette et le cimetière d'un côté, et le parking de la piscine et l'église St-André de l'autre côté.



Le cheminement pour les personnes handicapées se fera en contournant le giratoire. L'accès piétons sera maintenu pendant les travaux. Un cheminement provisoire sera réalisé plus bas sur la route d'Étrembières. La déviation en place (sens unique route d'Étrembières) est maintenue jusqu'à la fin des travaux. Après réalisation du passage inférieur, les travaux se poursuivront par les aménagements de surface et notamment le rond-point St-André. Fin des travaux prévue début novembre hors imprévus **avec rétablissement de tous les sens de circulation.**

Nouvel escalier au parking gratuit route d'Étrembières

Un escalier supplémentaire est prévu au niveau du parking gratuit situé route d'Étrembières, côté centre-ville. Ce dernier permettra **un accès plus court et plus rapide** au centre-ville et à la rue des Aravis desservant Château Rouge, le boulevard et la piscine. Il permettra également un accès direct à l'arrêt de la navette gratuite.



Cet escalier devrait être mis en service courant septembre.

De l'art sur le rond-point

La Ville s'est engagée depuis de nombreuses années dans une démarche de valorisation artistique de ses aménagements urbains. Elle souhaite profiter de la réalisation du giratoire St-André pour y installer une œuvre phare en entrée de ville. Trois artistes ont récemment été pré-sélectionnés pour participer à un concours, dont le lauréat **sera désigné fin 2008**. L'œuvre sera installée au printemps 2009.

Vivre ensemble

45€ pour une radio trop forte dans la voiture

Les indéclicats qui poussent à fond le volume de leur postes de radio dans les voitures ou passent la tondeuse sans se soucier du repos de leurs voisins seront verbalisés par la Ville.

L'émission de bruit portant atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme peut être sanctionnée par des amendes.

Selon l'arrêté municipal du 7 février 2002 relatif aux bruits de voisinage, « **les radios de bord ne doivent pas être audibles à l'extérieur des véhicules** ».

Depuis le 1^{er} septembre, le montant de l'amende est de **45 euros** en cas de paiement dans les 3 jours, de **68 euros** en cas de paiement sous 45 jours et d'un montant de **180 euros** pour majoration au-delà des 45 jours impartis.

Cette amende peut même être majoré et **grimper à 1500 euros** au plus lorsque les nuisances sonores sont telles qu'elles nécessitent un relevé officiel de mesures acoustiques.

Tondeuses : pitié pour les oreilles de vos voisins !

Pour la tranquillité de tous, la Ville vous rappelle les règles en vigueur pour bricoler chez soi sans déranger les voisins.

Suite à l'arrêté municipal du 7 février 2002 relatif aux propriétés privées, la Ville rappelle que les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques... (liste non exhaustive), ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h à 20h
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.



Ils sont interdits en dehors de ces horaires ainsi que les dimanches et jours fériés. Les outils et appareils utilisés devront être conformes aux normes techniques en vigueur.



DR

Une crotte de chien sur le trottoir = 68€!

Finies les déjections canines sur la voie publique, la Ville a décidé d'être plus rigoureuse en verbalisant les contrevenants. Objectif : garder une Ville propre pour le bien être de tous.



DR

« **Finie la tolérance et l'indulgence** » avertit André Becquet, premier adjoint en charge de la tranquillité publique.

Ras le bol des crottes de chien sur le trottoir, des automobilistes qui poussent le volume à fond de leur autoradio sans se soucier des autres, des voisins indéclicats qui bricolent et passent la tondeuse sans respecter la réglementation en vigueur. La Ville l'annonce. Les policiers municipaux seront désormais plus sévères et n'hésiteront pas à verbaliser les incivilités. « *Il faut que chacun fasse un effort de civisme pour le bien de tous.* », renchérit l' élu.

Nos places, nos rues, nos trottoirs ne doivent plus être souillés par les crottes de chien. D'autant que les propriétaires de chiens ont à leur disposition des installations pour éviter de salir les rues et les trottoirs. **Des canisites** (des toilettes publiques pour chiens) et **des distributeurs de sachets** sont répartis dans le centre-ville et les quartiers. Avec ces sachets en plastique, les maîtres peuvent

facilement ramasser les crottes et les jeter dans les corbeilles publiques.

Laisser son chien faire ses besoins sur la voie publique est interdit.

Depuis le premier septembre, les propriétaires négligents sont passibles d'un constat d'infraction par les policiers municipaux, suivi d'un procès-verbal et d'une amende de **68 euros** (majorée pour non paiement sous 45 jours à 180 euros).





DR

La Ville a terminé son Bilan Carbone®

La Ville a réalisé une étude consistant à quantifier les émissions de gaz à effet de serre engendrées par ses bâtiments et activités.

Elle vient d'en tirer les premiers enseignements.

Ce Bilan Carbone®, qui anticipe toute réglementation, a pour objectifs de :

- **identifier les postes d'émissions** sur lesquels la Ville peut agir pour réduire son impact environnemental ;
- **utiliser le paramètre** « émissions de gaz à effet de serre » comme nouvel élément d'arbitrage dans les décisions municipales ;
- **faire preuve d'exemplarité**, pour inciter les administrés et les acteurs économiques du territoire à s'inscrire dans des démarches environnementales ;
- **soutenir les agglomérations et métropoles** de Rhône-Alpes qui se sont engagées dans des plans climats pour limiter la vitesse du réchauffement climatique dans notre région ;
- **répondre à l'engagement français** de diviser par 4 les émissions des gaz à effet de serre d'ici 2050, selon le principe du « Penser global, agir local ».

Cette étude a été menée de janvier à avril 2008. **Les élus tiennent à souligner l'implication** de l'ensemble du personnel municipal pour son bon déroulement et sa pleine réussite.

Globalement, il ressort de ce Bilan Carbone® que les déplacements des visiteurs pour se rendre dans les diffé-

rentes structures gérées par la Ville (Complexe Martin Luther King, stades et gymnases, relais culturel de Château Rouge, etc.) ont un impact significatif sur l'environnement.

De même, l'étude a fait apparaître les bâtiments de la Ville davantage émetteurs de gaz à effet de serre.

La présentation détaillée des résultats du Bilan Carbone® « Patrimoine et services » de la Ville, ainsi que les objectifs et plans d'actions qui en découleront à court et moyen terme seront évoqués dans un prochain JIM.



Développement durable

Le Groupe scolaire Saint-Exupéry pousse

Le Groupe scolaire Saint-Exupéry, situé rue Naly, sera prêt début Janvier 2009 pour accueillir les enfants **fréquentant la restauration scolaire**. Pendant les vacances d'été, le chantier a avancé. La structure bois est achevée sur l'ensemble du bâti. La phase importante du « clos et du couvert » est en voie d'achèvement sauf sur le gymnase où la couverture est en cours de finition. Les travaux de second oeuvre se poursuivent dans les classes, le centre de loisirs et les restaurants. Conformément à **la démarche environnementale** initiée sur ce bâtiment, le bois qui est très présent dans l'architecture, restera apparent dans l'ensemble des locaux.



Les toitures végétalisées et la rétention des eaux de pluie, l'isolation par l'extérieur, le réemploi des matériaux de déblais sont aussi mis en œuvre. **Le puits canadien* a été mis en place depuis le début des travaux**. Cette démarche semble attirer beaucoup de visiteurs professionnels ou non. Cependant, pour faire le bilan de ces investissements, deux années d'exploitation seront encore nécessaires.

* Système géothermique qui utilise l'énergie présente dans le sol pour chauffer ou refroidir l'air neuf de ventilation.

Franc succès de la Maison des sports

Le chantier de la 2^{ème} phase est très **spectaculaire** par les volumes mis en œuvre :



la salle des sports de 1 200 m² destinée à remplacer le gymnase du Beulet, est en cours de construction.

La charpente bois est terminée, la toiture végétalisée et les menuiseries extérieures sont en cours. Le bâtiment devrait être fermé pour le mois d'octobre. Sont en cours de réalisation, les sanitaires, les stockages, les locaux techniques et la liaison avec **la première phase qui est en service depuis une petite année**.

L'équipement remporte déjà un franc succès auprès des utilisateurs.

Réseau TAC

Le réseau des bus s'étend

Depuis le 1^{er} septembre, le nouveau réseau de bus TAC voit le jour. Parmi les principales modifications :

la desserte de 6 nouvelles communes membres d'Annemasse Agglo,



des transports en commun plus rapides grâce à des aménagements de voies réservées, des systèmes de dessertes scolaires améliorés. Vous pouvez consulter le nouveau plan du réseau sur www.mairie-annemasse.fr ou sur www.reseau-tac.fr

Impôts : comment lire ses avis de taxes locales...

A partir de septembre, chacun reçoit son ou ses avis d'imposition de Taxes locales (Taxe d'Habitation et Taxes Foncières). Attention, cette année il y a du changement en raison de la création de la communauté d'agglomération au 1^{er} Janvier dernier.

Si le taux communal figurant sur votre feuille d'imposition est plus important que l'an dernier, **la Ville n'a pas augmenté pour autant ses impôts locaux.**

Depuis 2008, date de la création de la communauté d'agglomération, la taxe professionnelle est transférée à Annemasse Agglo, la Ville récupérant en totalité les taxes d'habitation (TH) et taxes foncières (TF).

Afin que ce transfert soit neutre pour le contribuable, les taux d'imposition (TH et TF) 2007 - commune + intercommunalité - **seront regroupés sur la seule colonne « Commune » de votre feuille d'imposition.**

La prise en compte des taux intercommunaux conduit à une augmentation apparente de 46%. Toutefois, **le montant total de l'impôt reste identique.**

Depuis le 1^{er} Janvier 2008, la communauté d'agglomération, **qui rassemble désormais 12 communes** dont Annemasse, est en effet financée uniquement par le versement de la taxe professionnelle unique (TPU).

En échange, elle laisse ses communes membres percevoir la totalité des taxes sur les ménages, c'est à dire, la taxe d'habitation et les taxes foncières (dues par les propriétaires).

... En 2008

Commune	4921	15 %
	2631	395
	15 %	395
	20 %	%
	4131	13,32 %
	550	

Ci-dessus un exemple avec la Taxe d'Habitation d'un contribuable annemassien.

DOSSIER

Coup d'envoi pour la métamorphose de la place de la Libération !

Aujourd'hui

Demain



Les travaux de construction du deuxième parking souterrain de la Ville, place de la Libération ont démarré fin août 2008.

Livraison de la place totalement réaménagée prévue pour 2011.

En attendant, voici la description de ce projet qui va transformer le visage d'Annemasse et rendre cet espace en cœur de ville aux Annemassiens.

Il s'agit d'offrir à tous une vaste place accueillante pour les piétons, **pour flâner et partager ensemble de bons moments de loisirs et d'animations.**

Thierry BALLE

© Vincent Bordet

PROJET D'AMÉNAGEMENT DE

Ce projet s'inscrit dans une réflexion globale menée autour de l'espace des Trois Places (place de la Libération, place de la République, place de la Liberté)



Repenser le lieu

- **recomposer** l'espace et établir un équilibre entre les constructions et les zones plantées
- **respecter** et s'inscrire dans le tissu urbain existant
- **aménager** un espace à vivre en prenant en compte tous ses usages
- **libérer** une surface suffisante pour la pratique et l'accueil de manifestations diverses
- **embellir** et améliorer le cadre de vie des Annemassiens en créant de nouveaux espaces verts
- **favoriser** les déplacements en modes doux, respectueux de la planète (en transports en commun, à pied, en vélo).

L'objectif de ce projet

Apporter l'équilibre et la cohérence nécessaires à un espace jusqu'ici mal exploité où l'omniprésence des voitures éloigne les habitants, qui, du coup, ne font que passer dans ces vastes espaces publics situés pourtant à deux pas du centre-ville.

A terme, cette place publique de près de trois hectares sera réaménagée et rendue aux Annemassiens.

VOIES DE BUS
Ferry - Bastin

RUES PIÉTONNES

- Dupraz
- Libération
- Ferry

AXE PIÉTON FORT
entre
Château Rouge et
le centre-ville



HÔTEL DE VILLE

LA PLACE DE LA LIBÉRATION

(place des Marchés et place Clemenceau), **au cœur d'une Ville et d'une Agglomération tournées vers l'avenir.**



La première étape

Avec ce projet d'aménagement, la place de la Libération va rapidement **changer de physionomie**. Dès septembre, les pelles mécaniques investissent le site pour creuser un trou de 6 m de profondeur : ce seront les travaux de terrassement du deuxième parking souterrain d'Annemasse réalisé par SAGS.

634 places de stationnement souterrain seront livrées **début 2010** en remplacement des 320 places actuelles situées en surface.

Stationnement souterrain

Il sera optimisé avec 634 places sur deux niveaux dont 10 places pour les personnes à mobilité réduite.

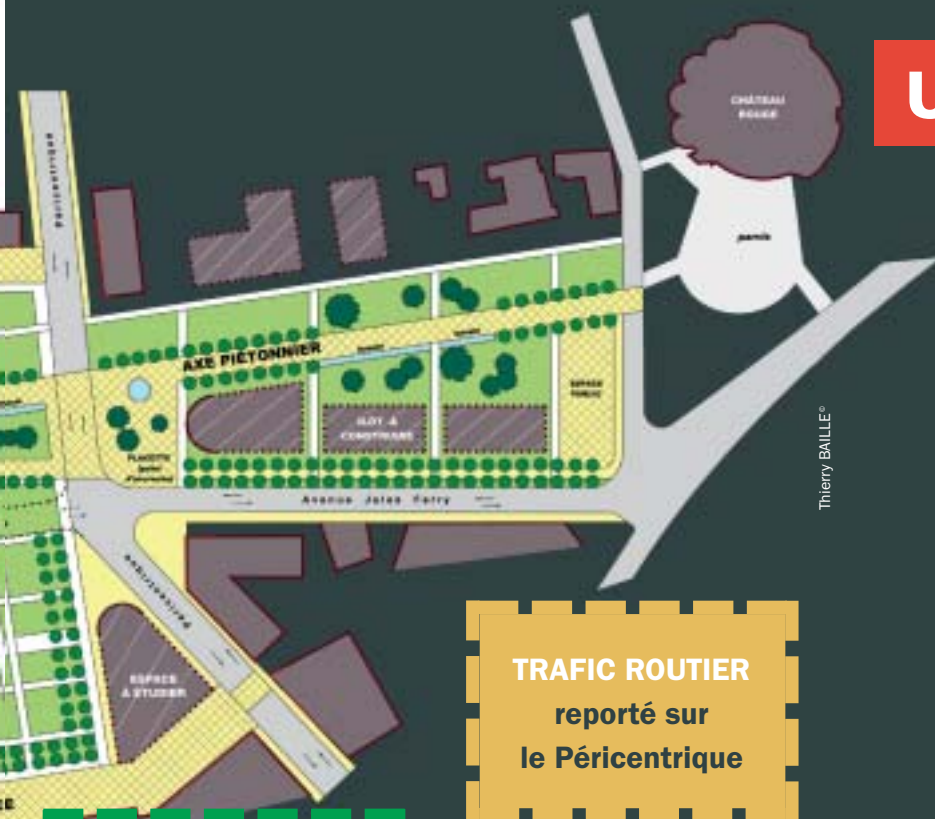
Ce parking permettra aux automobilistes de circuler et de se stationner en toute sécurité (avec **la présence d'un gardien**, un système de vidéo-surveillance, des places spacieuses de 2.5 m de large).

L'accès sera pratique avec **six entrées** et sorties piétonnes réparties sur toute la superficie de la place de la Libération dont deux **avec des ascenseurs** et deux entrées/sorties pour les automobilistes par les rues Pasteur et Bastin.

Un espace réaménagé

La Ville d'Annemasse conservera la maîtrise d'ouvrage des aménagements de surface étendus aux rues bordant la place, à savoir les avenues Alfred-Bastin, Jules-Ferry, Pasteur et Libération. Ce lieu réaménagé sera repensé en intégrant les objectifs suivants :

- **créer** une unité urbaine : la ville se dote d'un nouvel espace de représentation en apportant une unité à un environnement hétéroclite
- **libérer** l'espace : le déplacement du stationnement en souterrain permet une valorisation de l'espace par des relations fortes avec les activités environnantes
- **maintenir** le marché bi-hebdomadaire,
- **dessiner** des limites conviviales en végétalisant les rues avoisinantes et en aménageant la place jusqu'en pied de façade.



Thierry BAILLE®

TRAFIC ROUTIER
reporté sur
le Péricentrique

PROJET
HALLE COUVERTE

Le parking de la Libération ne coûtera rien aux Annemasiens : la délégation de service public a en effet été confiée à la société SAGS qui construit les parkings et perçoit le prix des stationnements payants.

UNE PLACE MÉTAMORPHOSÉE

- **des espaces plantés** en périphérie dessinant une limite ombragée, conviviale et fleurie de la place
- **un cœur de place minéralisé** destiné à accueillir les étals du marché agrémenté d'une pièce d'eau
- **une utilisation de matériaux de qualité** sur la place et les voiries (bétons sablés et désactivés, pierre naturelle, bois)

- **des structures couvertes** venant recadrer l'espace en intégrant les émergences du parking souterrain (escaliers et ascenseurs)
- **un espace** de plus d'un hectare entièrement **réservé aux piétons**.
- **une facilité de déplacement en modes doux** : les rues Bastin et Ferry seront réservées aux transports en commun et aux cycles.

Des espaces plantés en périphérie, dessinant une limite ombragée conviviale et fleurie

Des axes piétons forts, un espace de 1,4 ha entièrement piétonnier

Aménagement d'un miroir et d'un cheminement d'eau du Monument aux Morts à la rue de la République

L'utilisation de matériaux de qualité sur la place et les voiries : bétons désactivés et sablés, pierre naturelle, bois.

Des structures couvertes, venant recadrer l'espace et intégrant les émergences du parking souterrain

Un cœur de place minéralisé, destiné à accueillir les étals du marché

Les travaux d'aménagement de la place et des rues seront planifiés dans le temps afin de libérer des espaces au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

D'une durée prévisionnelle et globale d'un peu plus de deux ans, les travaux d'aménagement du site devraient s'achever au printemps 2011.

Fleurs : le jury est passé !

Dans le cadre du concours des particuliers qui fleurissent leurs maisons et leurs balcons, le jury chargé d'établir un classement pour le fleurissement de la Ville s'est réuni début août.



DR

Le mercredi 6 août, les six membres du jury ont sillonné les différents quartiers d'Annemasse pour visiter et noter **près de 80 particuliers ou entreprises** qui, en fleurissant leurs balcons, cours ou jardins, contribuent ainsi à améliorer leur cadre de vie mais aussi à embellir la Ville. Plusieurs coups de cœur ont séduit cette année les membres du jury qui ont constaté que le fleurissement 2008 était de bonne qualité et que de nouveaux arran-

gements fleuris avaient été créés. Les critères de notation prenaient en compte **la qualité, la quantité et la variété des végétaux, l'entretien et la propreté, l'originalité** et enfin **l'esthétique de l'ensemble**. Par ailleurs, 4 catégories ont été retenues pour le classement : les maisons avec jardin, les balcons, les façades fleuries et les acteurs économiques. La remise des prix se fera **le vendredi 12 décembre 2008 à 18h30** au Complexe Martin Luther King.



DR

Dimanche 28 septembre

4^e Virades de l'espoir pour vaincre la mucoviscidose.

Dans le Genevois, un comité s'est mis en place autour d'Océane et organise pour la 4^e année une Virade de l'espoir dans l'agglomération. Elle a lieu **dimanche 28 septembre de 9h à 18h** au Complexe Martin Luther King. Enfants, parents, bénévoles, scolaires... tout le monde peut y participer pour donner symboliquement son souffle en participant aux parcours. 480 virades sont organisées dans toute la France par des milliers de bénévoles pour collecter des fonds et soutenir les malades

et leur famille. Les dons permettent de **financer des projets de recherche, l'amélioration des soins et des actions sociales**, pour aider les malades à vivre mieux et surtout à guérir un jour de la mucoviscidose. Cette maladie génétique mortelle ne se voit pas mais « tue » à petit feu les malades en détruisant les poumons. A ce jour, une seule alternative pour prolonger la vie des patients : la greffe des poumons, qui ne permet cependant pas la guérison.

EN SAVOIR PLUS : Françoise Xambeu

04 50 37 56 11 - cfmattix@tele2.fr

Journées découverte « Bien Vieillir »

Pour donner envie d'avoir une activité physique, culturelle, de loisirs et prendre soin de soi, pour maintenir les liens, rompre l'isolement et le repli sur soi, le Collectif « Bien Vieillir »* organise les Journées découverte « Bien Vieillir » **samedi 11 et dimanche 12 octobre 2008** au Complexe Martin Luther King. Tous les retraités des cantons d'Annemasse Nord, Sud et de Reignier, et en particulier ceux qui s'isolent et ceux qui ne peuvent plus se déplacer sans l'aide d'un tiers, sont concernés. Ces deux journées sont organisées pour faire découvrir ce qui existe dans les communes environnantes pour « bien vieillir ».

Au programme : conférences, débats, ateliers de démonstrations, animations...

Des transports seront à disposition dans les 21 communes des 3 cantons et des repas seront servis : réservation auprès du CCAS d'Annemasse ou de l'association REGAR (**04 50 39 89 25**).

* Collectif « Bien Vieillir » : associations, MJC, CCAS, CRAM, MSA, Institution de retraite complémentaire, Pôle gérontologique du Genevois, Libéraux, Services d'aide et soins à domicile

Épicerie sociale recherche bénévoles

Vous disposez de temps, vous souhaitez vous investir dans une action bénévole, vous aimez partager avec d'autres personnes vos idées, votre expérience : l'équipe de l'épicerie sociale de la mairie d'Annemasse peut vous accueillir.

Elle fonctionne grâce à une équipe de bénévoles et de professionnels **pour assurer une aide alimentaire tout en ayant un objectif éducatif et social**. Trois distributions hebdomadaires sont organisées (deux après-midis et le samedi matin).

Ces distributions nécessitent une mise en rayon régulière assurée par une partie des bénévoles.

Renseignements : Mme Petit 04 50 92 35 97 ou Mme Meury 04 50 95 82 66.

Les commerçants en formation

Le programme FISAC (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce) lancé en mars 2008 par Annemasse agglomération en partenariat, avec la Ville d'Annemasse, **visent à dynamiser l'activité économique dans les centres-villes**. Dans cette optique, la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Haute-Savoie et la Chambre de commerce et d'industrie de la Haute-Savoie mettent en place 3 actions de formation et de sensibilisation à destination des entreprises artisanales, commerciales et de services de l'agglomération :

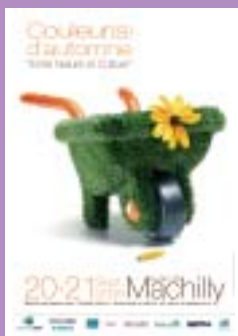
la « Démarche qualité vitrines », la « Démarche qualité environnement » et l'accompagnement « Transmission-Reprise » d'entreprises. Plusieurs réunions d'information collective à destination des artisans et des commerçants sont programmées à la salle des mariages, Clos Babuty à Ambilly :

- **Mardi 7 octobre** de 19h30 à 21h30 : sur la thématique « Environnement-déchets »
- **Mardi 14 octobre** de 12 h15 à 14 h : pour la formation « Amélioration de son point de vente »
- **Lundi 20 octobre** de 8 h30 à 10h30 : sur la thématique « Environnement-gestion des énergies »
- **Jeu 20 novembre** de 19h30 à 21h30 : pour le suivi des professionnels dans la démarche « Transmission d'entreprises ».

Sortir

Couleur(s) d'Automne

La deuxième édition de « Couleur(s) d'automne », les 20 et 21 septembre au lac de Machilly, mettra à l'honneur le rapport de l'homme à la nature. Autour du lac de Machilly, un marché aux plantes côtoiera les créations land'art d'artistes internationaux. Des ateliers « Art et Nature » pour enfants, des ateliers « art culinaire » des rencontres thématiques et interactives pour adultes sur la botanique, le jardinage et la préservation de l'environnement, seront aussi organisés. Et un restaurant « gastro » proposera des menus inédits élaborés à base d'espèces végétales originales. **Renseignements** : Annemasse Agglo 04 50 87 83 00



4^e Forum culturel transfrontalier

Organisé en partenariat avec le Centre commercial Shopping Étrembières, il a lieu **same-di 27 septembre, de 10h à 18h.**

Découverte des saisons culturelles, billetterie et abonnements, présentation des programmes pédagogiques... tous les publics sont invités à venir découvrir les moments forts de la saison 2008-2009 dans les grands équipements culturels de l'agglomération franco-valdo-genevoise. Ce Forum culturel transfrontalier s'inscrit dans le cadre de la convention cadre de coopération culturelle signée entre la Ville de Genève et la Ville d'Annemasse, en 2004.

Objectif : renforcer les échanges culturels et dynamiser le partenariat entre les deux Villes. Elle doit, en outre, contribuer à la création d'une « communauté culturelle » dépassant la frontière et promouvoir le rayonnement culturel.

Service culture de la Ville 04 50 95 07 00

Concours

« papilles et pupilles en fête ! »

Dans le cadre de la Semaine du goût, les commerçants de l'agglomération d'Annemasse, organisent un jeu concours, du **4 au 19 octobre**. Il suffit de vous munir du « passeport pour le goût » chez votre commerçant avant de déguster, de jouer et peut-être de gagner ! Plus de 200 lots sont offerts dont deux week-ends gastronomiques...

Renseignements sur www.annemasse-agglo.fr

La maison du Salève à découvrir

La Maison du Salève invite tous les curieux, amoureux de nature, d'espace et d'histoires locales, à mieux connaître le Salève pour mieux protéger cette montagne à deux pas d'Annemasse. A découvrir aussi **jusqu'au 29 mars 2009**, une exposition sur le thème des transports depuis les voies romaines jusqu'à l'autoroute A 41. 775, route de Mikerne, 74160 Présilly. Tél. **04 50 95 92 16** www.maisondusaleve.com.

La bibliothèque Pierre Goy rajeunit

Cet été, la bibliothèque a renouvelé une partie de ses sols et créé un espace spécial pour les ados.



Profitant du changement des sols du secteur jeunesse cet été, les bibliothécaires ont aménagé un nouvel espace dédié aux adolescents. Dans la salle d'exposition qui accueille déjà les ateliers multimédias, les jeunes trouvent désormais des ouvrages pour eux : **témoignages, bandes dessinées, revues** (Tchô, Le Monde des ados, I love english...), etc. Du côté du secteur jeunesse, les espa-

ces pour la lecture des albums, ont été remaniés donnant à l'ensemble l'impression d'un espace plus spacieux et confortable. Le programme complet des manifestations de la bibliothèque – qui reçoit plus de 5 000 adhérents – est en ligne sur le site **mairie.annemasse.fr/culture/bibliothèque**.

Tarifs annuels : 11,8 euros pour les Annemassiens. **Gratuit pour les moins de 18 ans.** Tarif réduit : 6,3 euros.

Bibliothèque Pierre Goy

4 Place du Clos Fleury
74100 Annemasse

Tel. **04 50 95 89 09**

bibasse@mairie-annemasse.fr

Bibliothèque Jeunesse de Romagny

Place Jean Monnet
74100 Annemasse

Tél. **04 50 92 97 04**

bibasse@mairie-annemasse.fr

Bibliothèque du Perrier

7 Place du Jumelage
74100 Annemasse

Tél. **04 50 37 74 12**

bibperrier@mairie-annemasse.fr

Agenda

Septembre

Exposition sur les chats (Corinne Merle).

10 au 12 octobre

Lire en fête

17 au 23 novembre

Fête de la Science en partenariat avec la MJC de Romagny.



Concours

A l'occasion de Lire en fête 2008 des 10, 11 et

12 octobre, la bibliothèque Pierre Goy vous propose de participer à son premier concours de photos et slogans sur le thème : « Un autre regard sur le livre ». Le concours a lieu jusqu'au 27 septembre. Il est **gratuit** et ouvert à tous. *Règlement et bulletin de participation sur le site de la Ville.*

Lire en fête

Vendredi 10 octobre, 18h30 : remise des prix du concours.

Samedi 11 octobre, 9h30 : conte pour les tout-petits « Du bruit dans le berceau », *MJC Sud*
14h : randonnée conte
A partir de 14h : ateliers



d'écriture Passants (avec Yves Béal), *bibliothèque Pierre Goy*
15h : goûter conte, *MJC Romagny*
De 16h30 à 18h30 : rencontre pour les adultes « Papa, maman, tu me racontes une histoire... », *bibliothèque de Romagny*
Dimanche 12 octobre, de 9h45 à 12h : petit-déjeuner conte « Dis tu connais la nouvelle ? », *MJC Centre*.



© Pascal François

Château Rouge : une rentrée pleine de surprises

Deux coups de cœur à découvrir : le groupe de musiciens Monofocus imprégnés des arts de la rue et la poésie pleine de magie de Boliloc, entre théâtre, marionnettes et arts visuels.



© Tsh

Après le festival de la Bâtie, vous êtes invités à fêter en fanfare cette nouvelle saison, **vendredi 26 septembre** avec Monofocus, groupe électro blues forain, issu des baraques de foire. Cette soirée gratuite (réservation auprès de la billetterie 04 50 43 24 24) est organisée à l'occasion de la sortie de leur premier CD « Fratelli Brutti ».

Venez aussi découvrir en famille Boliloc de Philippe Genty, **vendredi 3 octobre** à 19h30. Ce magicien vous entraînera dans le monde onirique de ses personnages, vous n'en ressortirez que plus joyeux !

Et pas moins de 43 spectacles en tous genres pour occuper vos soirées de ce premier trimestre : théâtre, danse, humour, musique classique, musiques actuelles, cirque, spectacles jeune public...

Soyez curieux !

Dévoilée au public en juin dernier, la nouvelle saison de Château Rouge réunit des artistes confirmés dans tous les arts du spectacle, propose des créations et permet également la découverte de jeunes talents.

Des spectacles donc pour petits et grands, pour satisfaire toutes les curiosités, pour que chacun trouve le plaisir de partager des moments artistiques uniques.

Étienne Daho, Australian Dance Théâtre, Manu Katché, Michel Aumont, Amadou et Mariam, le Ballet de Lorraine, Juliette, Myriam Boyer, Pigalle, Arthur H, Irina Brook... sont au menu d'une belle saison à déguster.

Retrouvez toute la programmation sur www.chateau-rouge.net.

Sortir

Expositions à La Villa du Parc

Pendant les travaux de réaménagement paysager du Parc Montessuit, la Villa du Parc reste ouverte au public. **Entrée gratuite du mardi au samedi de 14h à 18h30.**

Au programme :

« Regards projetés » du **12 au 21 septembre 08.**

Réalisée avec Apollonia, structure basée



à Strasbourg, spécialisée dans les échanges artistiques avec les pays européens, cette exposition présente l'actualité de la production art vidéo en Bulgarie, Grèce, Macédoine, Moldavie, Serbie, Slovénie, Arménie, Géorgie, Azerbaïdjan, Chypre, Lettonie, Pologne et Roumanie.

« Documents à l'appui » : Paul Pouvreau met en scène des objets-éléments banals, des matériaux sommaires, des actes et des représentations simples : poussières, ustensiles ménagers, cartons, sacs plastiques, papier journal sont ici les acteurs anonymes et dérisoires de saynètes qui étonnent du fait de leur extrême composition et construction.

Vernissage vendredi 26 septembre dès 18h30 12, rue de Genève à Annemasse.

Tél. **04 50 38 84 61**. www.villaduparc.com

École des beaux-arts

Les inscriptions aux cours **ont lieu depuis le premier septembre**. École des Beaux Arts du Genevois 45, rue de la Libération à Gaillard. Plaquette complète disponible en mairie et sur le site de la communauté d'agglomération sur www.annemasse-agglo.fr/ebag.

Tél. **04 50 37 21 89**

Nouveaux ateliers au conservatoire

Le Corps en Jeu : mouvements, relaxation pour améliorer la stabilité du corps et son énergie.

Initiation à la composition : (cours collectif) initiation à la composition écrite à travers l'écoute, l'analyse d'œuvres et l'improvisation collective.

Musique assistée par ordinateur : (cours collectif) initiation à l'informatique musicale.

Voix et Musiques Actuelles : (cours collectif à partir de 12 ans) chansons et musiques actuelles. www.mairie-annemasse.fr **04 50 84 23 20**

La Lustig'Music fête ses 15 ans !

La Lustig'Music fête ses 15 ans **les 4 et 5 octobre** au Complexe MLK et en ville.

Samedi 4 octobre

Dès 15h : animation des Guggens dans la ville.

17h : concert place de l'hôtel de ville.

18h : défilé nocturne et bodegas, buvettes... au complexe MLK.

Ambiance assurée jusqu'à 1h du matin.

Dimanche 5 octobre

11h : apéro concert et bodegas place de l'hôtel de ville (complexe MLK en cas de pluie).

En savoir plus : www.lustigmusic.net

Hommage à Jean Verbois



Avec la disparition le 11 avril 2008, de Jean Verbois, la Résistance dans notre région vient de perdre sa mémoire.

Originaire de Burdignin où il est né le 30 juillet 1922 et où il a passé son enfance, cet homme refusant le joug de l'occupant, réfractaire au STO, entrainé dans la Résistance de la Vallée Verte.

Affecté à la compagnie FTP 93-24, il avait participé à plusieurs parachutages et à la libération de Machilly, St-Cergues et Annemasse. La Haute-Savoie libérée, il partait avec sa compagnie combattre en Maurienne. Puis de retour à la vie civile, il épouse le 1^{er} Février 1945 Henriette Genoud-Prachex avec laquelle il eut trois enfants. Gérant de la succursale des Coopérateurs à Habère-Poche, il desservait également avec son fourgon les villages isolés de la vallée jusqu'en 1974, date à laquelle la famille s'installa à Cranves-Sales et Jean travaillera à la SECA jusqu'en 1982.

Très actif durant sa retraite, s'intéressant à tout, lecture, jardinage, bricolage, aide à tous ceux qui lui demandent conseil, il sera délégué départemental de l'éducation nationale pendant 25 ans. Président de l'Association Nationale des Anciens Combattants et Résistants (ANACR) du canton d'Annemasse, il s'investira dans le devoir de mémoire, prononçant de nombreux discours à Machilly, Saint-Cergues, Foges, devant le Pax à Annemasse et le château d'Habère-Lullin.

Il aimait témoigner dans les collèges et lycées pour que l'on n'oublie pas. Il défendait les valeurs qui lui étaient chères : le droit à la différence, le respect des autres et la tolérance.

L'ancien Résistant Louis Mouchet nous a quittés



La foule était venue accompagner Louis Mouchet, une des dernières grandes figures de la Résistance qui ait participé aux combats pour la Libération de la Haute-Savoie en août 1944.

Louis-Joseph Mouchet, né le 24 février 1920 à Brens (Bons-en-Chablais), réussit l'examen du Certificat d'études primaires à 11 ans, 1^{er} du canton. Poursuivant ses études, École normale à Bonneville, Lycée Champollion de Grenoble, il devint instituteur. Incorporé le 10 juin 1940, revenu à la vie civile le 11 février 1941 et nommé instituteur à Esery, il n'accepte pas la défaite, ni le gouvernement de collaboration de Vichy et commence une résistance passive : pas de photo du Maréchal Pétain, refus de lever le drapeau, refus des louanges adressés au gouvernement. Il est révoqué par le préfet Dauliac le 5 mars 1943. Louis rejoint la région de Saxel, et la compagnie 93-15 appelée Compagnie François qui fera parler d'elle. Avec sa compagnie et en tant que tireur de FM, il participe avec ses camarades à plusieurs combats contre l'occupant ; Balme, Araches, Libération de Machilly, St-Cergues, Thonon, Fort l'Écluse, Pays de Gex. Arrivée aux Rousses (Jura) sa compagnie engage un combat faisant un prisonnier mais son chef de groupe Cochet alias Franquis est tué. Après un

repli sur Gex, il retourne en Haute-Savoie. Après la guerre, le 30 avril 1959 il épouse Henriette Bourgeaux, originaire de Gaillard. La famille s'agrandit avec Christian et Éric, leurs enfants. Président départemental de l'Association nationale des anciens combattants et résistants (ANACR) de 1978 à 2005 et membre du Bureau national, il fut co-fondateur du Musée de la résistance à Bonneville.

Il assura également la présidence de l'Union locale des anciens combattants (ULAC) d'Annemasse jusqu'en 2003.

Sa participation à toutes les cérémonies patriotiques, et ces dernières années présent même dans un fauteuil roulant, en fait un modèle pour les jeunes. En plus des différentes décorations militaires, il était également Officier dans l'Ordre des Palmes Académiques. **Nous garderons de notre camarade Louis, le souvenir d'un homme simple, tolérant. Il nous a quitté comme il a vécu, simplement, dignement.**

Renseignements communiqués par M. Gilbert Rizzato, Président de l'UFAC (Union fédérale des anciens combattants) et de l'ULAC (Union locale des anciens combattants).

La Ville n'oublie pas !

Libération du 18 Août 1944.

La municipalité, l'Union fédérale des anciens combattants, l'Union locale des anciens combattants, les associations d'anciens résistants et déportés et toutes les associations d'anciens combattants et prisonniers de guerre ont commémoré le **64^e Anniversaire de la Libération d'Annemasse, le 18 août 1944.**





Jeunes étrangers et Hauts-Savoyards ont découvert tous les petits secrets insolites de la Maison du Salève, lors d'une visite guidée pleine de surprises. Un nouveau musée convivial à découvrir

Jeunes polonais et québécois : fonctionnaires d'un été

Arcadius, Gabrielle, Marta et Martin ont découvert la Ville, côté coulisses. Ils ont travaillé au sein de la Bibliothèque Pierre Goy et dans le Service espaces verts.

« La région est magnifique et je découvre beaucoup de nouvelles plantes » constate Gabrielle Bolvari-Bergeron, ravie mais fatiguée par sa journée de travail commencée aux aurores. Son compatriote, Martin Therrien-Bélec, très spontané, a le sourire jusqu'aux oreilles lors du pot de bienvenue organisé en leur honneur par la Ville, mercredi 13 août dernier avec de nombreux élus, responsables des Services municipaux et partenaires comme les représentants de l'association Alpes-Léman-Québec. « Les gens ici sont très sympas, constate-t-il et les montagnes très belles. C'est la première fois que je viens en Europe et j'ai profité de mon séjour pour découvrir la région comme Annecy, Chamonix ou Lyon. Mais j'ai pu voyager plus loin : Paris, Rome, Amsterdam... » détaille Martin. Marta Pajak et Arcadius Marciniak sont plus réservés mais ils apprécient aussi beaucoup l'accueil qu'ils ont eu dans les Services municipaux. Depuis plusieurs années, la Ville emploie des étudiants l'été, dans le cadre des jumelages avec Bois-briand (Canada) et Sieradz (Pologne). Le courant est visiblement passé des deux côtés. La directrice de la Bibliothèque et la responsable du Service parcs et jardins de la Ville, ont loué leurs qualités. « L'arrivée de ces quatre jeunes a été un enrichissement pour nous tous. Ils nous ont apporté un magnifique rayon de soleil avec leur accent chantant, et une ouverture sur le monde. ».

BL

Forum des associations sportives

Samedi 13 septembre, de 10h à 18h, l'Office municipal des sports organise pour la 4^e édition le Forum au Complexe MLK.



Ce rendez-vous suscite l'intérêt croissant de nombreuses associations sportives : elles seront 25 cette année dont les deux Maisons de la jeunesse (MJC). Objectif ? Faire connaître à un public de plus en plus large **toutes les facettes des activités sportives proposées par ces associations**. Démonstrations et initiation sont au programme. C'est l'occasion aussi de renouveler ses équipements sportifs grâce aux bourses aux articles de sports proposées par certains clubs (Vélo Club, CAF, Triathlon et ASPTT). Ce coup d'envoi de la saison sportive permet aussi à la Ville de saluer les résultats sportifs de la saison 2007/2008 marquée notamment par les exploits de Marie Godillon, double championne de France N3 en natation, de l'équipe 1 Dames du Tennis club du Salève qui accède en nationale 3, de la sélection à la phase finale de division 2 de l'équipe masculine de tir à l'arc, d'un titre de champion de suisse de cyclisme sur route pour le vélo-club.

Pratique

Guide 2008-2009 des loisirs et des sports

Le nouveau Guide des loisirs et des sports et la plaquette de l'École des sports version 2007/2008 sont à votre disposition en mairie et le guide



est à télécharger sur le site de la Ville www.mairie-annemasse.fr dans la rubrique La mairie > Publications.

Service Jeunesse **04 50 95 07 35**
Maison des sports **04 50 84 59 10**
Service Culture **04 50 95 07 64**

SIM Rentrée Scolaire 2008

Le Supplément d'informations municipales (SIM) « Spécial Rentrée Scolaire » est un condensé d'informations sur les prestations scolaires proposées aux familles (restauration scolaire, centre de loisirs...), les activités culturelles et sportives, les vacances scolaires, les aides financières de la Ville... **Distribué à tous les élèves des écoles maternelles et élémentaires**, il est à votre disposition en mairie, dans les bibliothèques, les MJC...

Atout Jeunes : un bon plan pour sortir

Pour vous inscrire dans les clubs sportifs ou à des activités pratiquées à l'année dans les MJC, ayez le réflexe Atout Jeunes ! L'Atout Jeunes est une **réduction à destination des jeunes Annemassiens** (de 0 à 17 ans). Son montant est calculé en fonction du quotient familial et peut atteindre 69 Euros.

Le retrait de l'Atout Jeunes se fait en mairie (Service jeunesse, Centre technique municipal 8, avenue Florissant) en présentant : une pièce d'identité du jeune, un justificatif de domicile, le dernier avis d'imposition de la famille.

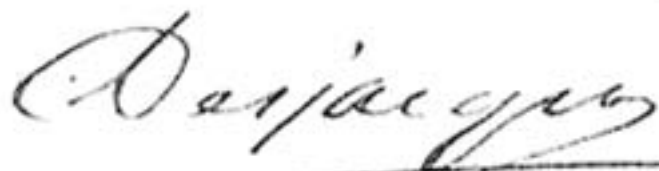
Une attestation est établie au nom du jeune. Les inscriptions aux activités et les réductions accordées se font ensuite auprès de **chaque structure** sur présentation de l'attestation.

Découvrez les métiers de la Bibliothèque

La bibliothèque municipale accueille toute l'année des élèves de troisième dans le cadre de leurs stages « découverte d'une entreprise » soit en centre-ville, soit sur la bibliothèque du Perrier.

Pour postuler, adressez votre demande auprès de Monsieur le Maire, Service des ressources humaines, BP 530, Hôtel de Ville, 74100 Annemasse.
bibasse@mairie-annemasse.fr
Tél. **04 50 95 89 09**

Ils ont été Maire d'Annemasse Jean-François DESJACQUES De 1874 à 1876



Entre 1874 et 1876, l'assemblée municipale élue par les Annemassiens est présidée par un homme qui n'en fait pas parti ! A charge pour le Préfet Pelloux d'allier, au nom de la loi du 20 janvier 1874, le républicain Marc Couriard, élu en tête du Conseil Municipal et Jean-François Desjacques, conservateur, nommé par le chef de l'État Patrice de Mac Mahon. Jean-François Desjacques est né à Cru-sailles le 20 janvier 1816. Notaire comme son père Claude-Joseph, il tient l'étude paternelle à Annemasse de 1850 à 1878 et débute sa carrière politique en tant que Conseiller Municipal en 1851. En 1861, il laisse la commune pour le conseil d'ar-rondissement, où il est élu jusqu'en 1871. Sans mandat, il accepte en février 1874 la charge de maire, résolu du sacrifice à faire lorsqu'il s'agit de défendre les projets de Restauration Monarchique du Gouverne-ment de l'Ordre Moral (1873-1877). Avec la nouvelle place de l'église, le projet de croisée des chemins de fer à Anne-masse et le souhait de la population, des

commerçants et des agriculteurs d'avoir plus de commodités, d'approvisionnements et de débouchés pour les marchandises, **il rétablit en 1875 les anciennes foires** annuelles d'avril et d'octobre. Dans la nuit du 7 au 8 juillet 1875, un orage de grêle dévaste la région, faisant d'Annemasse la commune la plus ravagée : récoltes anéan-ties, vitres et tuiles des maisons brisées, arbres dépouillés. Les dégâts sont évalués à 350 000 frs. Les vitraux de l'église St-André du côté ouest n'existent plus, aggravant ainsi l'emblématique question des dépenses de la paroisse avec les communes d'Ambilly et d'Étrembières. Car, pour les affaires courantes, Jean-François Desjacques se heurte à l'hostilité du Conseil Municipal. Ses intentions sont dénaturées par l'esprit de parti, paraly-sant son autorité de premier magistrat. **Il démissionne en mars 1876** sans atten-dre que la loi municipale projetée lui en fasse une obligation. Il meurt à Annemasse le 14 juin 1886 à l'âge de 70 ans.



2, 1000. ANNEMASSE et l'Arve (Hte-Savoie)

A la fin du XIX^e siècle, Annemasse est encore une bourgade aux aspects campagnards.

Prochains conseils municipaux

Jeudis **25 septembre** et **16 octobre**
Salle du Conseil - **18h30**

Hôtel de Ville **04 50 95 07 00**
www.mairie-annemasse.fr

Ses heures d'ouverture :

- les lundi, mercredi et jeudi :
9h-12h / 13h30-17h
- Le mardi :
9h-12h / 15h-18h
- Le vendredi :
9h-17h sans interruption
- Le samedi :
9h-12h

- | | |
|--|------------------------------------|
| ■ Bibliothèques : | ■ Caisse d'Allocations Familiales |
| - Pierre Goy | 0820 25 74 10 |
| 04 50 95 89 09 | ■ Mission Locale |
| - Jeunesse | 04 50 95 20 50 |
| Perrier | ■ ANPE |
| 04 50 37 74 12 | 04 50 37 27 08 |
| Romagny | ■ ASSEDIC |
| 04 50 38 97 04 | 08 11 01 01 74 |
| ■ Conservatoire de Musique d'Annemasse | ■ Maison de la Justice et du Droit |
| 04 50 84 23 20 | 04 50 84 06 70 |
| ■ École des Beaux-Arts du Genevois | ■ Déchetterie des Grands Bois |
| 04 50 37 21 89 | 04 50 38 04 62 |
| ■ Château Rouge (Billetterie) | |
| 04 50 43 24 24 | |
| ■ Villa du Parc | |
| Centre | ■ Police secours 17 |
| d'art contemporain | ■ SAMU 15 |
| 04 50 38 84 61 | ■ Pompiers 18 |
| ■ Complexe | ■ Commissariat |
| Martin Luther King | 04 50 95 44 50 |
| 04 50 87 12 83 | ■ Police Municipale |
| ■ Piscine Municipale | 04 50 87 04 80 |
| 04 50 92 08 40 | ■ Gendarmerie Annemasse |
| ■ Médiateurs de Nuit | 04 50 92 11 66 |
| 04 50 92 16 16 | ■ Hôpital Annemasse Ambilly |
| | 04 50 87 47 47 |
| ■ MJC Centre | ■ Clinique de Savoie |
| 04 50 92 10 20 | 04 50 95 41 41 |
| ■ MJC Romagny | ■ SOS |
| 04 50 92 64 97 | Enfance maltraitée |
| ■ Centre Social MJC Sud | 119 * |
| 04 50 37 74 10 | ■ Accueil des sans-abri |
| | 115 * |
| ■ Comité des Fêtes | ■ Centre antipoison (Lyon) |
| 04 50 38 85 25 | 04 72 11 69 11 |
| ■ Maison des Sports | ■ SIDA info-service |
| 04 50 84 59 10 | 0800 840 800 * |
| ■ Office Municipal des Sports | ■ Dépannage EDF |
| 04 50 92 87 45 | 0810 33 30 74 |
| | ■ Dépannage GDF |
| ■ Annemasse Agglo | 04 50 37 72 72 |
| 04 50 87 83 00 | |
| ■ Office de Tourisme | |
| 04 50 95 07 10 | |
| ■ Sécurité Sociale | |
| 0820 90 41 24 | |

Médecin, infirmière et pharmacie de garde à partir de 20h, dimanches et jours fériés, s'adresser au Commissariat par téléphone.

* Appel gratuit et anonyme

de la Majorité

Liste "Annemasse ensemble"

de l'Opposition

Liste "Réussir Annemasse" Liste "Pour Annemasse"

La liste « Pour Annemasse » a mis en cause en juin dernier, les conditions d'expression des groupes politiques dans le JIM. C'est le règlement intérieur du conseil municipal qui fixe, dans le cadre de la loi, les modalités d'expression de chaque groupe. Ce règlement intérieur est en cours de concertation, afin d'arriver, si possible, à une même interprétation des textes juridiques. **Il sera proposé et débattu au conseil municipal du 25 septembre 2008.**

Dans l'attente, **il est apparu judicieux de suspendre l'expression politique des trois groupes pour ce numéro du JIM.**

Christian DUPESSEY, Maire d'Annemasse

1 à 9 - Du 21 juin au 30 août. Jazz, rock, musiques du monde, Annemasse a vibré tout l'été au rythme des Musical'été. Le parc de la Villa Fantasia a accueilli les Théâtres de Verdures où chaque vendredi soir une programmation de qualité a envoûté le public. Nouveauté cette année : Jazz en ville ! Elle a

investi la place J-J Rousseau tous les samedis soirs proposant ainsi une palette colorée de groupes jazzy du bassin lémanique aux influences ska, rock, slam, électro. Les bambins ont eux aussi fêté la musique place du Jumelage à l'occasion de la Fête de la Musique des tous petits organisée conjointement par

le Relais petite enfance, le Conservatoire de Musique et le Service Social le 26 juin. Au programme : saxophone, clarinette, guitare, cornemuse, sans oublier les comptines chantées par les enfants des crèches collectives, de la crèche familiale, de la halte-garderie et de la classe passerelle.



AnnemasseEnPhoto

LES MUSICAL'ÉTÉ



1



2



AnnemasseEnPhoto

LES MUSICAL'ÉTÉ



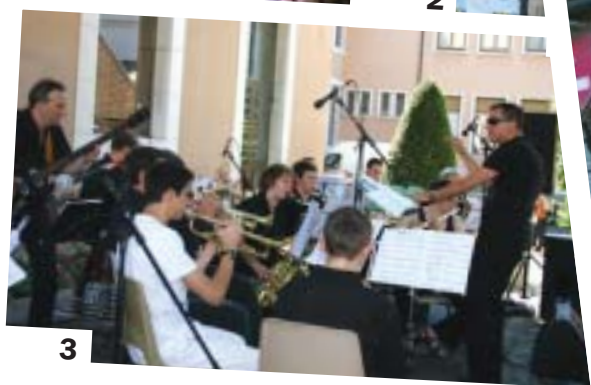
4



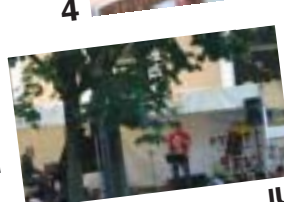
5



6



3



JUIN & JUILLET 2008



9



AnnemasseEnPhoto



10



11



12



13



14



Pour imprimer le JIM, la Ville d'Annemasse a choisi un imprimeur respectueux de l'environnement.



www.mairie-annemasse.fr

10 - En juin. Pour la première fois, la Ville a retransmis sur un écran géant installé devant l'hôtel de ville, les matchs de l'Eurofoot. Un grand succès populaire.

11 - 2 Juillet. Les habitants du secteur Léo Ferré et de Livron ont effectué une visite de leur quartier en compagnie des élus, des bailleurs et des techniciens de la Ville. Ils ont demandé, pour améliorer leur cadre de vie, la pose de bancs, des plantations d'arbustes, la protection des espaces verts, des travaux d'enrobé et la pose de chicanes pour empêcher le passage des deux roues. Les travaux seront réalisés

à l'automne. La dépense est prise en charge par la Ville et par le Conseil Régional.

12 - 7 Juillet. Les anciennes usines Allain et Drevon ont été démolies. Cette démolition est la première phase opérationnelle de l'aménagement de la ZAC Sud-Ouest. Celle-ci consiste à construire une centaine de logements autour d'un square de 2000 m². Les ateliers Allain étaient une fabrique de meubles et sièges de style, installés à Annemasse dans les années 1920. Ces locaux appartenaient précédemment à l'usine de charpente menuiserie et parquete-

rie d'Annemasse fondée en 1885 par M. Camps.

13 - 8 Juillet. Jardiniers, élus et employés étaient réunis à l'occasion de l'assemblée plénière des jardins familiaux à l'issue de laquelle un pot a été offert par la Ville.

14 - 13 Juillet. Plus qu'une fête nationale... Un bouquet d'artifices, la traditionnelle soirée du 13 juillet, offerte en fidèle collaboration avec les communes d'Ambilly et de Vétraz-Monthoux, a arboré un nouveau visage. Véritable spectacle « pyrofloral », le feu d'artifices est devenu « Fleurs d'artifices », transportant le public dans un univers de sons et lumières.